

CERDON



## CONSEIL MUNICIPAL DE CERDON (LOIRET) Séance du 2 décembre 2024 à 20 heures

### LISTE DES DELIBERATIONS

(publiée sur le site internet de la commune de Cerdon  
affichée dans le panneau extérieur de la mairie)

2024-12-01	Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2024 (avant adoption du budget 2025) budget commune	Adoptée à l'unanimité
2024-12-02	Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2024 (avant adoption du budget 2025) budget eau/assainissement	Adoptée à l'unanimité
2024-12-03	Décision modificative n°3 budget eau/assainissement de Cerdon exercice 2024 autorisation de virement de crédits	Adoptée à l'unanimité
2024-12-04	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023	Adoptée à l'unanimité
2024-12-05	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2023	Adoptée à l'unanimité
2024-12-06	Renouvellement contrat prestations service assainissement	Adoptée à l'unanimité
2024-12-07	Projet travaux de renouvellement d'une canalisation d'eau potable route de Clément : demande de subvention au titre du fonds de concours 2025, auprès de la communauté de communes du val de sully	Adoptée à l'unanimité
2024-12-08	Avis conforme sur la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes sur le territoire de la commune de Cerdon	Adoptée à l'unanimité

2024-12-09	Avenant n°1 a la convention d'objectifs et de moyens 2022-2023-2024 relative à l'exploitation du service de cinéma itinérant du Cinémobile	Adoptée à l'unanimité
2024-12-10	Sictom : convention de mise à disposition d'un badge d'accès aux colonnes d'ordures ménagères pour l'évacuation des déchets ménagers abandonnés	Adoptée par 7 voix pour et 3 abstentions
2024-12-11	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (adjoint technique temps non complet)	Adoptée à l'unanimité
2024-12-12	Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'adjoint d'animation au 1.1.25 (poste actuel de 23,58 h)	Adoptée à l'unanimité
2024-12-13	Création d'un emploi permanent et autorisation de recrutement d'un contractuel pour un emploi à temps non complet <50% d'un temps complet (12h/35 <sup>e</sup> ) – (poste en relation avec un adjoint d'animation en détachement longue durée)	Adoptée à l'unanimité

Le Maire  
Alain MOTTAIS